

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie
= Swiss journal of sociology

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Soziologie

Band: 34 (2008)

Heft: 1

Artikel: Cadres et cités : de l'ordre du discours à l'action en situation

Autor: Mathieu, Lilian

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-814542>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cadres et cités : de l'ordre du discours à l'action en situation

Lilian Mathieu*

1 Introduction

S'engager dans un mouvement social, c'est s'engager dans une action *critique* puisque c'est exprimer publiquement, et collectivement, une protestation quant à un ordre injuste du monde en exigeant qu'il y soit mis un terme. Deux opérations sont conjointes dans cette activité : une évaluation d'un état du monde à l'aune de principes de justice et l'expression publique d'un désaccord avec cet état du monde. Toutes deux sont éminemment sociales : non seulement ces principes de justice doivent être acceptés et partagés par le public auquel s'adresse l'indignation pour qu'il la reconnaisse comme valide, mais son expression doit elle-même se conformer à des règles d'énonciation socialement définies sous peine d'être invalidée.

La conjonction de ces deux opérations explique le succès qu'a rencontré l'association de deux perspectives théoriques pourtant issues de traditions de recherche différentes : celle des cadres de l'expérience contestataire et celle de la grammaire des cités. La première est une extension à l'analyse des mouvements sociaux de l'approche élaborée par Erving Goffman dans *Les cadres de l'expérience* (Goffman, 1991) ; telle qu'elle a été développée aux Etats-Unis sous la houlette de David Snow, elle vise à étudier le potentiel mobilisateur des discours que les organisations de mouvement social adressent au public. La seconde est issue d'une articulation originale entre l'économie des conventions et la philosophie de la justice puis, dans une phase ultérieure, la sociologie pragmatique. Cette association contribue à asseoir une certaine originalité de la sociologie des mobilisations de langue française¹. Les deux perspectives feront ici successivement l'objet d'une présentation critique, qui permettra de repérer un écueil auquel toutes deux sont exposées : celui de réduire leur ambition à une analyse internaliste des discours produits par les mouvements sociaux, plutôt que viser à les inscrire dans la pratique contestataire. La conclusion suggèrera des pistes de développement de ces approches à même de surmonter cet

* Lilian Mathieu, Centre de recherche politique de la Sorbonne, Université Paris 1, 14 rue Cujas, F-75231 Paris cedex 05, e-mail : lmathieu@univ-paris1.fr.

¹ La précision linguistique s'impose du fait que si le modèle du *framing* s'est imposé tant en Amérique qu'en Europe comme une référence centrale pour les analystes des mobilisations, le modèle des cités n'a guère franchi les frontières de la francophonie. Précisons également que nous ne discuterons ici que de l'application de ces deux cadres théoriques à l'analyse des mouvements sociaux, et laisserons donc de côté les développements importants que chacune a connus dans d'autres domaines de recherche.

écueil par une attention plus vive aux contextes d'action et aux dimensions structurelles des processus contestataires.

2 Les cadres de l'expérience contestataire

La perspective des cadres de l'expérience contestataire est apparue au début des années 1980, comme une réaction contre l'utilitarisme étroit et indifférent aux « idées », « discours » ou idéologies des mouvements sociaux, de la perspective dominante dans les années 1970–1980 de la mobilisation des ressources. C'est sous la plume de David Snow et de ses collaborateurs qu'elle a connu son expression la plus influente : le vocabulaire des « cadres » (*frames*) et du « cadrage » (*framing*) imprègne désormais une part très importante de la littérature internationale sur les mobilisations.

2.1 La force de conviction des bons cadrages

De la sociologie de Goffman, les analystes des mouvements sociaux ont d'abord retenu l'attention aux interactions en face à face. C'est à ces interactions, dans et par lesquelles s'opère le recrutement dans un mouvement, que s'est d'abord intéressé David Snow, qui a montré que, combinée à d'autres variables comme l'existence de contacts préalables ou l'intégration à des réseaux de sociabilité concurrents, la communication directe entre le recruteur et le recruté était plus efficace que d'autres formes de démarchage (Snow, Zurcher, Eckland-Olson, 1980). Le terme de *micromobilisation* désigne ces interactions en face-à-face au cours desquelles des individus entreprennent d'en convaincre d'autres de rallier la protestation collective qu'ils tentent de mettre sur pied.

Snow a poursuivi l'analyse de ce qui se joue dans les micromobilisations en s'intéressant plus spécialement à la réception du message militant par les recrues potentielles, et en utilisant pour ce faire un autre modèle goffmanien, celui des *cadres de l'expérience*. Un cadre est pour Goffman ce qui « permet, dans une situation donnée, d'accorder du sens à tel ou tel de ses aspects, lequel autrement serait dépourvu de signification » (1991, 30). Dans la plupart des situations de la vie quotidienne, l'activité de cadrage se réalise sur le mode de ce qui va de soi. Mais d'autres situations sont moins aisément compréhensibles, et exposent à ce que Goffman appelle une *défaillance* du cadrage (lorsqu'on se trompe sur le sens de la situation), tandis que des individus peuvent sciemment se livrer à des manipulations de cadre (ce que Goffman appelle *fabrications*) telles que les farces ou escroqueries.

La micromobilisation, dans la perspective développée par Snow et ses collègues, devient l'interaction au cours de laquelle se réalise l'*alignement* des cadres qu'utilisent respectivement, pour donner sens à une même situation, un militant et la personne qu'il cherche à recruter dans son organisation. Autrement dit, l'alignement des cadres désigne la relation qui s'établit entre les « interprétations des situations par les

individus et par les organisations de mouvement social, de telle façon que certains intérêts, valeurs et croyances des individus, et certaines activités, buts ou idéologies des mouvements sociaux, sont congruents et complémentaires» (Snow et al., 1986, 464) ; il constitue selon les auteurs une « condition nécessaire de la participation à un mouvement, quelle que soit sa nature ou son intensité» (*ibid.*).

Dans cette perspective, l'intérêt du sociologue se porte sur le travail réalisé par les militants pour s'accorder aux perceptions des individus qu'ils cherchent à recruter ou pour modifier ces perceptions afin de les convaincre de participer à l'action collective. Snow et ses collègues identifient quatre types d'alignements à même d'entraîner le recrutement de nouveaux militants. Le premier est la *connexion de cadres*, qui désigne le travail mené par une organisation à l'égard de personnes qui partagent son point de vue, mais qui ne la connaissent pas ; l'enjeu est pour l'organisation de se faire connaître auprès de ce public potentiel, sans modifier ses convictions. Le deuxième est *l'amplification de cadre*. Elle consiste à clarifier ou à développer un schéma interprétatif déjà existant chez les individus en insistant sur des valeurs ou des croyances préexistantes mais n'ayant pas débouché sur une volonté d'engagement ; il s'agit également de permettre à l'individu de faire le lien entre ses préoccupations quotidiennes et les enjeux du mouvement. *L'extension de cadre* intervient lorsque les individus ne partagent pas les valeurs ou objectifs de l'organisation ; celle-ci doit alors élargir son discours en y intégrant des éléments qui *a priori* n'en font pas partie mais qui sont pertinents pour sa cible de recrutement. La *transformation de cadre*, enfin, consiste sur le mode de la conversion à modifier radicalement les points de vue, croyances ou valeurs des individus de manière à les rendre conformes à ceux de l'organisation.

Snow et Benford ont par la suite raffiné leur modèle en avançant que l'alignement des cadres ne peut à lui seul provoquer un engagement effectif ; le cadre proposé par l'organisation doit avant tout entrer en « résonance » avec les croyances et les valeurs de la recrue potentielle, c'est-à-dire lui apparaître comme crédible et pertinent. Cette contrainte de crédibilité impose que le cadre proposé par l'organisation comporte trois éléments (de *diagnostic* sur la situation problématique, de *proposition* de solution et de *motivation* à l'action) suffisamment cohérents et, plus largement, soit conforme au système de croyances propre au groupe ou à la société dans lesquels il se déploie, pour produire un engagement effectif (Snow et Benford, 1988). Les mêmes auteurs ont proposé d'appeler « cadre dominant » (*master frame*) tout cadre au pouvoir mobilisateur tel qu'il serait employé par l'ensemble des mouvements constitutifs d'un même cycle de contestation (Snow et Benford, 1992).

L'intérêt de cette approche est de complexifier le lien entre représentations individuelles et engagement dans une action collective. La simple existence d'un mécontentement n'est pas une condition suffisante de l'engagement, encore faut-il que celui-ci soit perçu et interprété au travers de cadres d'interprétation pertinents. De même est-il nécessaire, pour produire un engagement, que la perception de sa

situation comme malheureuse ou injuste trouve un écho dans un collectif incarnant un degré supérieur de généralité, et à ce titre apte à lui conférer crédibilité et légitimité. Cette perspective s'expose cependant, lorsqu'elle est utilisée de manière relâchée, à une série d'écueils. Le premier est le déséquilibre entre l'action des organisations militantes, qui paraissent les seules actives dans les micromobilisations, et la passivité supposée des recrues. Un biais utilitariste tend à réduire les cadres à des ressources symboliques, à de simples instruments de propagande au service des menées d'agents recruteurs calculateurs voire manipulateurs, et ainsi à négliger les considérations morales, éthiques ou juridiques au principe de l'engagement des contestataires (Cefaï, 2001, 2007). La perspective est ainsi rabattue sur un modèle d'action rationnelle, et cela alors que la démarche initiale de Goffman envisageait le cadrage comme une activité cognitive largement pré-réflexive.

2.2 Des discours aux interactions

Mais un autre biais, sur lequel on souhaite insister ici, tient à la pente idéaliste de la perspective de Snow et de ses collègues ou disciples. Une première difficulté tient au présupposé d'une congruence nécessaire – celle que suppose l'idée d'alignement – entre les représentations des militants et de ceux qu'ils ont recrutés. Une telle homogénéité de représentation est loin d'être assurée, et l'on peut imaginer que des individus se rallient à un mouvement pour des motifs en décalage avec son discours public. La sociologie électorale a de longue date montré que la sympathie pour un parti politique, le vote pour son candidat, voire une adhésion formelle ne permettaient en aucun cas d'en déduire le partage ou la pleine compréhension de son idéologie ou de son programme, et on ne voit pas pourquoi le domaine des mobilisations contestataires échapperait à des effets similaires.

Une deuxième difficulté tient à la dimension intellectualiste de la perspective lorsqu'elle postule que le cadre d'intelligibilité d'une situation proposé par une organisation de mouvement social sera d'autant plus efficace qu'il est «robuste», «consistant» et «non-contradictoire» (Snow et Benford, 1988, 199). Il est pourtant douteux que la capacité mobilisatrice d'un discours organisationnel soit d'autant plus grande que celui-ci est cohérent, complet et raffiné. L'exemple des sectes, dont les discours brillent rarement par leur cohérence et qui fournissent à Snow son principal terrain d'étude, aurait pourtant dû le mettre en garde contre ce penchant. Non seulement rien ne permet de postuler que les discours les mieux élaborés et les plus sophistiqués sont dotés d'une efficacité mobilisatrice supérieure, mais on peut même se demander si ce n'est pas l'inverse qui, en réalité, se produit : les discours flous et ambigus pourraient bien être davantage mobilisateurs, parce que susceptibles d'une multiplicité d'interprétations et d'appropriations. De même, analyser les désaccords entre organisations intervenant sur un même terrain de lutte en termes de *frame dispute*, comme le fait Robert Benford (1993), est-il significatif d'une appréhension intellectualiste qui autonomise abusivement le domaine des discours des autres

dimensions de la réalité sociale, et spécialement, en l'occurrence, des logiques de concurrence (pour la captation du soutien des sympathisants, la reconnaissance des pouvoirs publics, l'attention des médias, etc.) qui traversent les univers militants.

Un troisième problème, lié au précédent, tient au postulat que l'élaboration et le partage d'un « cadre » constituent des préalables à la mobilisation. Or une étude attentive des dynamiques protestataires indique que la production d'un discours militant plus ou moins élaboré est davantage un *produit* qu'une condition de l'action collective. C'est dans et par la mobilisation, au travers de ses débats internes et en réponse aux questions, contestations ou réfutations des observateurs ou adversaires, qu'un groupe mobilisé définit ses griefs et revendications, mais ce n'est pas un « programme » qui, par la seule force de sa cohérence ou « résonance », incite les agents à se joindre à la protestation². Les travaux de Danny Trom (1999) ou d'Yves Dutercq et Claudette Lafaye (2003), par exemple, montrent combien l'exposition au reproche de ne défendre que des intérêts singuliers de type NIMBY constraint les mouvements sociaux à une mise en forme de leurs revendications qui leur permette de réfuter les soupçons de cet ordre.

Ajoutons à ces difficultés que le succès de la perspective des cadres de l'expérience contestataire a contribué à brouiller le statut analytique de ses principaux concepts. Le terme de « cadre » en est venu à uniformément désigner tout registre de discours déployé par un mouvement social, sans que l'on sache exactement quel est son mode d'existence ou son apport heuristique. Un mouvement en appelle-t-il à la justice, on invoquera son recours au « cadre du droit » ; un autre dénonce-t-il l'autoritarisme du régime et c'est le « cadre de la démocratie » qui lui sera attribué ; un dernier revendique le libre-accès à l'avortement et c'est le « cadre du choix » qui est mobilisé pour coder ses prises de position. La perspective s'est dotée d'instruments performants, puisque des logiciels d'analyse textuelle permettent de cerner, au moyen d'un repérage des termes supposés en relever, les différents « cadres » privilégiés par tel mouvement dans sa communication publique. Un semblant de scientificité – puisque objectivée dans des chiffres et des graphiques – est ainsi accordé à une analyse de contenu incapable d'intégrer les conditions contextuelles de production des discours qu'elle traite.

Un dernier développement du modèle des cadres mérite d'être signalé tant il témoigne de la pente intellectualiste suivie par son application à l'étude des mobilisations : celle de la structure des opportunités discursives, initiée par Ruud Koopmans et Paul Statham (2000). Cette perspective postule que de même que les mouvements sociaux sont contraints par le contexte politique, et spécialement par la configuration institutionnelle à laquelle ils s'affrontent (et que les analystes désignent comme structure des opportunités politiques), ils doivent tenir compte

² Olivier Fillieule relève que « parfois la mobilisation précède la mise en place d'un cadre et (...), bien souvent, celui-ci se forge dans l'action, en se définissant notamment dans les interactions entre groupes mobilisés et avec les cibles et le pouvoir » (2005, 208).

dans l'expression de leurs revendications du contexte culturel dans lequel ils s'inscrivent et qui peut se montrer plus ou moins réceptif à leurs positions. Autrement dit, un discours militant risque de ne rencontrer qu'indifférence ou hostilité s'il est en décalage avec la manière dont, au sein d'une société, est « cadrée » la question en jeu. C'est par exemple la démarche qu'ont adoptée Florence Passy et Marco Giugni (2006) dans leur étude comparative des mouvements de l'immigration en France et en Suisse : alors que dans le premier pays les mouvements doivent composer avec un imaginaire de la nation « universaliste », dans le second c'est une conception « ethnoculturelle » qui dominera. L'idéalisme tend ici vers le culturalisme puisque c'est une conception homogénéisante, et dotée d'une cohérence excessive, des représentations mentales qui est défendue.

De manière paradoxale pour une perspective issue de l'interactionnisme symbolique, l'analyse des cadres de l'expérience contestataire s'est progressivement désintéressée des contextes d'élocution pour traiter le discours pour et en lui-même ; l'ordre de l'interaction, autrement dit, s'est effacé devant l'ordre du discours, et l'étude du « travail de la signification » initialement promue par Snow s'est réduite à une analyse interne des discours militants, largement déconnectée des autres enjeux de la pratique contestataire. Cette évolution tient sans doute au fait que, alors que Goffman s'intéressait à l'activité dynamique de *cadrage* en situation, les spécialistes des mouvements sociaux qui s'en sont inspirés ont surtout retenu le concept de *cadre*, dont ils ont développé un usage appauvri parce que figé³. Pourtant, *Les cadres de l'expérience* invitaient à d'autres usages, davantage fructueux, en offrant un modèle d'appréhension des ressorts cognitifs de l'engagement et de ses évolutions dans le temps.

C'est dans cette voie que s'étaient engagés Gamson et ses collaborateurs dans ce qui a constitué la première tentative d'appliquer l'appareil conceptuel de Goffman aux phénomènes contestataires – avec malheureusement une postérité moindre que celle de Snow. Leur démarche vaut la peine d'être rappelée ici (Gamson et al., 1982). Celle-ci a consisté à provoquer artificiellement, pour l'étudier directement, une mobilisation de résistance contre une « autorité injuste ». L'expérience a débuté par le recrutement, au moyen d'une petite annonce passée dans la presse locale par une entreprise de consultants, d'un petit groupe d'individus ordinaires. Ces personnes ont été réunies afin de constituer un groupe témoin auprès duquel les consultants affirmaient vouloir tester leurs stratégies commerciales. Mais les participants ont dans les faits été invités à se livrer à un faux témoignage filmé en vidéo afin d'aider une société à gagner un procès. Bien entendu, l'entreprise de consultants était une invention de Gamson et de ses collègues, et le procès une pure fiction. Mais cette expérience leur a permis d'étudier au niveau le plus fin la manière dont des indi-

³ On trouvera en français d'autres éléments de discussion de cette perspective dans Cefaï et Trom (2001), Mathieu (2002) et Contamin (2005) ; un bilan prospectif est proposé en anglais dans Johnston et Noakes, 2005).

vidus, soumis à l'injonction émise par une autorité d'accomplir un acte qui heurte leur sens de la justice, résistent à cette injonction, essaient de s'y soustraire ou de la contester, et tentent d'enrôler les autres membres du groupe dans leur révolte. L'expérience a permis aux auteurs de distinguer non seulement les différentes étapes pouvant conduire de l'acceptation de l'autorité à la révolte ouverte, mais également plusieurs « carrières de rébellion », différentes selon leur intensité et la rapidité d'émergence de la contestation. Gamson et ses collègues soulignent l'importance, dans le processus de contestation de l'autorité, du recadrage (*reframing*), par les participants à l'expérience, de la situation qu'ils vivent comme relevant de l'injustice, c'est-à-dire l'adoption d'un « cadre d'injustice ». Celui-ci, toutefois, ne permet de justifier l'opposition à l'autorité qu'à condition d'être collectivement partagé – une condition qui elle-même dépend de la solidarité et de la loyauté entre les différents membres du groupe. Ici, c'est bien l'action collective *en situation* qui est étudiée au travers des interactions et des perceptions des agents.

3 Le modèle des cités

Ce qu'on appelle modèle des cités constitue une des entreprises les plus originales qu'aït récemment connue la sociologie francophone. Indissociable des noms de Luc Boltanski et de Laurent Thévenot, qui lui ont donné avec *Les économies de la grandeur*⁴ son impulsion décisive à la fin des années 1980, cette perspective initialement centrée sur l'activité critique a connu un fort développement par son extension à une série de terrains, dont l'action collective contestataire. On s'arrêtera tout d'abord sur les travaux fondateurs de cette perspective, eux-mêmes d'un apport significatif pour l'étude des mouvements sociaux, puis sur la perspective pragmatique dans laquelle ils ont connu un prolongement.

3.1 Dénonciation et justification

Signalons tout d'abord qu'un travail antérieur de L. Boltanski représente un apport substantiel à la compréhension des mobilisations : celui consacré à la dénonciation publique (Boltanski, 1990). Dans cette analyse des courriers que des individus adressent au *Monde* pour dénoncer un fait qu'ils estiment scandaleux, et dans l'identification des règles auxquelles doit se conformer une telle dénonciation pour être perçue comme crédible, ce sont aussi les conditions qui doivent être réunies pour qu'une mobilisation « prenne », c'est-à-dire soit ralliée par d'autres, qui sont mises au jour. On sait que c'est la généralité des actants engagés dans la situation dénoncée qui détermine la recevabilité de la dénonciation, tandis que les lettres laissant paraître la singularité du cas présenté ou des individus concernés sont disqualifiées. Cette

⁴ Titre original du livre paru aux PUF en 1987, qui a été réédité en 1991 sous le titre *De la justification*.

approche, en s'intéressant à ces mobilisations ratées, parce que personne ne les a suivies, que sont les courriers non publiés par le quotidien, rappelle que parvenir à se doter d'une dimension collective est un enjeu, et pas nécessairement des plus aisés à atteindre, pour les individus qui souhaitent faire entendre une protestation⁵.

Cette question de la « montée en généralité » est au cœur du modèle de la justification (Boltanski et Thévenot, 1991). Celui-ci intéresse une réflexion sur l'activité contestataire puisqu'il se donne les disputes publiques pour objet, et plus précisément les « capacités que les acteurs mettent en œuvre quand ils ont à justifier leurs actions ou leurs critiques » (*ibid.*, 26) et sur les formes d'accord, appuyées sur des principes de généralité et de grandeur, qui permettent de clore les controverses. Boltanski et Thévenot avancent que, lorsqu'ils se déroulent sur une scène publique, les différends ordinaires exigent pour être réglés que leurs protagonistes « montent en généralité », c'est-à-dire s'éloignent de la situation concrète et des enjeux directs de leur désaccord pour invoquer de grands principes de légitimité partagés par les autres membres de la collectivité, qu'ils désignent sous le terme de « principes supérieurs communs ». Ces principes relèvent de différents registres que Boltanski et Thévenot appellent des « cités », lesquelles sont au nombre de six et se réfèrent à des conceptions différentes du bien commun et de la justice. Sont distinguées les cités inspirée, domestique, de l'opinion, civique, industrielle et marchande. En conséquence, un même individu ou une même action seront évalués de manière différente (et seront ou non « justifiés ») selon qu'ils seront jugés à l'aune des principes de justification d'une cité ou d'une autre : une pratique telle que le « piston », par exemple, sera jugée négativement – et ramènera à un état de « petit » – dans la cité civique (tournée vers la volonté collective et l'égalité) mais sera accueillie positivement dans la cité domestique qui valorise les relations de confiance ou de service entre proches.

Cette perspective se définit comme une *sociologie de la critique*, c'est-à-dire une analyse de la manière dont les individus ordinaires de notre société conduisent leur contestation d'une situation donnée, et se pose en rupture avec la sociologie critique (dont la théorie de Pierre Bourdieu est la principale expression) à laquelle est reproché de ne pas expliciter les fondements normatifs de la critique qu'elle opère. Prenant acte que notre société est une « société critique » dont les membres disposent de capacités minimales à critiquer les situations qui leur paraissent relever de l'injustice, l'approche « vise à clarifier les principes de justice sur lesquels s'appuient les personnes lorsqu'elles se livrent à la critique ou font des justifications, et à expliciter les opérations au moyen desquelles elles assoient le bien-fondé de leur assertions en les rapportant à la réalité par le truchement d'épreuves » (Boltanski et Thévenot, 1991, 61–62). « Modèle de compétence », c'est-à-dire « mise en forme de la compétence que les acteurs mettent en œuvre lorsqu'ils agissent en référence à la justice » (*ibid.*, 67),

⁵ Les travaux d'Elisabeth Claverie sur la forme affaire méritent également d'être cités parmi les apports substantiels de ce courant à la réflexion sur les mobilisations : cf. Claverie (1994) ainsi que l'éventail de recherches proposé dans Boltanski, Claverie, Offenstadt, Van Damme (2007).

il se présente comme une systématisation, et donc une clarification, des principes d'équivalence sur lesquels s'appuient les acteurs dans leurs opérations.

On comprend qu'un tel modèle théorique soit d'un substantiel apport pour toute réflexion sur une pratique comme l'action collective contestataire, nécessairement porteuse d'une dimension critique. L'ouvrage a fait l'objet de très nombreux commentaires, que l'on s'épargnera de rappeler ici. On se contentera de signaler deux difficultés saillantes de son application à l'étude des mobilisations. La première a été pointée par Michel Dobry lorsqu'il met en doute que les dénonciations et justifications ordinaires s'appuient sur des principes supérieurs aussi généraux et aussi communément partagés que ceux présentés dans *De la justification*. Pour lui, nos sociétés étant composées de secteurs fortement différenciés, mais chacun par des logiques et des références propres, « il nous faut renoncer (...) à l'idée qu'il existe des principes de légitimation supérieurs, communs à l'ensemble de la société. (...) Les légitimités ordinaires sont d'abord locales : sont légitimes les actes, les dénonciations, les justifications qui font d'abord référence à des logiques sociales spécifiques à chaque secteur différencié » (Dobry, 1995, 28). Certes, L. Boltanski reconnaît que « dans les situations concrètes de la vie ordinaire, les personnes sont rarement amenées à accomplir jusqu'au bout le travail consistant à remonter au principe de justice qui supporte leurs arguments » (1990, 62), et donc que les propos qu'ils tiennent lorsqu'ils s'engagent dans des disputes sont loin d'avoir la cohérence et la complétude des principes supérieurs communs de chaque cité, il n'en avance pas moins que « la justification est bien porteuse d'une prétention à l'universalité » (*ibid.*, 75). On peut se demander ce faisant si le modèle n'est pas porté – par une intention louable de réhabiliter les compétences d'acteurs ordinaires parfois traités avec condescendance par les sociologues – à conférer à leurs controverses quotidiennes une grandeur philosophique, ou tout au moins une prétention à la généralité, peut-être excessive.

La seconde difficulté est proche de l'une de celles, signalées plus haut, qui affectent la théorie du *framing*, et tient à l'utilisation du modèle pour l'analyse des matériaux empiriques collectés au cours de la recherche. Ces matériaux existent fréquemment, lorsqu'on étudie un mouvement social, sous forme de discours : prises de position des porte-parole, tracts, journaux militants, comptes rendus dans la presse, etc. La tentation est alors grande d'utiliser le modèle des cités comme une grille d'analyse interne de ces discours afin d'y repérer les principes supérieurs communs les plus mobilisés, le vocabulaire étant codé selon qu'il renvoie à telle ou telle cité. Les cités, tout comme les cadres, sont ainsi réduites à des registres de discours, à des tonalités de vocabulaire militant, et ce faisant sont déconnectées de leur contexte de sollicitation et d'actualisation par les acteurs. La dimension située des disputes s'efface là encore au profit d'un ordre du discours abusivement doté d'une logique autonome, et cela alors que *De la justification* en faisait une dimension essentielle : « Le modèle reconnaît en premier lieu l'existence de personnes en actes dans des

situations. Il vise d'abord à ressaisir les contraintes qui limitent les possibilités d'action qui s'offrent aux personnes lorsqu'elles se placent en régime de justice» (Boltanski, 1990, 68). Par chance, d'autres développements ultérieurs de la perspective initiée par *De la justification* ont su maintenir une forte attention à la situation ; c'est à leur examen que nous allons à présent nous consacrer.

3.2 L'approche pragmatique des régimes d'action

Une approche pluraliste de l'action humaine a été défendue par L. Boltanski dès *L'amour et la justice comme compétences*, en indiquant que la justification n'est qu'un mode d'engagement en situation parmi d'autres. A côté des états de dispute – au cours desquels les individus peuvent soit s'engager dans la justification, soit sombrer dans la violence – existent des «états de paix» : la justesse (où les équivalences ne sont pas questionnées et où l'ordre des choses reste stable) et l'agapè, qui se situe dans un au-delà de l'équivalence en ce qu'il est fondé sur le don sans attente de contre-don.

Ainsi étendu, le cadre d'analyse se déplace de manière «à concevoir la façon dont les gens peuvent se placer sous différents modes et aussi la façon dont ils peuvent basculer d'un monde à l'autre, selon des séquences qui (...) peuvent être de durée très courte» (Boltanski, 1990, 110). On s'éloigne ainsi de la philosophie politique qui imprégnait le modèle des cités pour s'inscrire dans la filiation de la sociologie pragmatique, c'est-à-dire une sociologie recentrée sur «ce que *fait* l'homme, ce qu'il fait de lui-même et des autres : les actions qu'il entreprend *et assume*, les discours qu'il tient *et soutient»* (Benatouïl, 1999, 293). La réflexion se porte notamment sur l'identification des modes de *coordination* entre acteurs, et plus précisément sur les formes d'ajustement qui, dans le cours de leur action, s'opèrent entre eux et avec leur environnement. Ces ajustements se réalisent principalement, soutient Nicolas Dodier, au moyen des *appuis conventionnels* dont disposent les personnes, c'est-à-dire «l'ensemble des ressources qui permettent d'élaborer une communauté, même minimale, de perspectives pour coordonner les actions» (Dodier, 1993, 65–66).

La suite du programme de recherche conduit logiquement à l'identification et à la formalisation de ces différents modes d'engagement dans l'action, désignés comme des *régimes d'action*, ou *régimes d'engagement* (Thévenot, 2006). Le programme exige la combinaison de différentes méthodes, et notamment l'articulation entre une démarche ethnographique qui amène le chercheur à suivre les acteurs pour observer leur pratique et des entretiens pour recueillir leurs comptes rendus sur cette même pratique, ainsi que, dans certains cas, la lecture d'œuvres de philosophie destinées à fournir des «grammaires» (au sens d'explicitations formelles de leurs modalités et enjeux) du régime considéré. Sans prétendre en donner une liste exhaustive, citons rapidement quelques-uns de ces régimes. Le régime de familiarité a été modélisé par L. Thévenot pour rendre compte de situations d'ajustement harmonieux du corps avec un environnement de choses, dans lesquels les acteurs poursuivent leur action de

manière pré-réflexive, sur un mode proche de ce que Bourdieu appelait sens pratique (Thévenot, 1994) ; son étude a été développée et enrichie par le travail de Marc Breviglieri (2006) sur les formes de l'habiter ainsi que, avec Luca Pattaroni et Joan Stavo-Debauge, sur sa déclinaison dans le travail social sous la forme d'un régime de proximité (Breviglieri, Pattaroni et Stavo-Debauge, 2003). Le régime d'hospitalité a été proposé par N. Dodier à partir d'une ethnographie des services d'urgence à l'hôpital, en montrant comment ceux-ci doivent combiner attention aux personnes et contraintes de disponibilité imposant une hiérarchisation des priorités (Dodier, 1997). Philippe Corcuff et Nathalie Depraz se sont appuyés sur la philosophie du visage de Lévinas pour modéliser le régime de la compassion, comme le fait d'être pris, en pratique et de manière non nécessairement réfléchie, par un sentiment de responsabilité vis-à-vis de la détresse d'autrui, dans le face à face et la proximité des corps (Corcuff, 1996).

Un régime qui peut particulièrement intéresser les analystes des mouvements sociaux est le régime tactique-stratégique (Corcuff et Sanier, 2000). Modélisé à partir du *Prince* de Machiavel, ce régime dote les acteurs d'un espace de calcul articulant trois pôles : un horizon stratégique lointain associé à un intérêt collectif publiquement justifiable, des scènes publiques où des contraintes pèsent sur l'argumentable, et des scènes officieuses au sein desquelles les moyens et les arguments utilisés sont plus flexibles. Il vise surtout à aborder la manière dont des acteurs peuvent saisir les occasions, pas toutes publiquement justifiables, qui se présentent à eux d'agir pour l'obtention d'un bien commun.

Cette approche des conduites tactiques et stratégiques est d'un grand intérêt pour toute étude de l'action contestataire. En premier lieu, en posant que la stratégie est un, mais non le seul, régime d'engagement dans la pratique, elle tend à la relocaliser et à spécifier son domaine de validité. Cela est tout à fait salutaire pour une analyse des mouvements sociaux durablement marquée par l'utilitarisme d'Olson, et plus largement au sein d'une science politique où les analyses se fondent souvent, quoique implicitement, sur une anthropologie de l'acteur stratège. En second lieu, le régime tactique-stratégique offre les moyens d'aborder de manière plus subtile la question des *opportunités*. Celles-ci, on l'a signalé, ont longtemps été envisagées par les analystes en termes de *structures* : la relative ouverture ou fermeture du système politique, la stabilité ou l'instabilité des alignements politiques, la présence ou l'absence d'alliés du mouvement considéré au sein de l'« élite », et les capacités et propension répressives de l'Etat ont par exemple été retenues comme les principales composantes de la structure des opportunités politiques (McAdam, 1996), déterminant les probabilités de succès ou d'échec des mouvements sociaux. Une conception aussi objectiviste a fait l'objet de nombreuses critiques⁶, qui ont amené à un abandon progressif du vocabulaire de la structure au profit d'une appréhension *située* (c'est-à-dire relative

6 Voir en français Fillieule (2005) et Mathieu (2002).

à une conjoncture donnée) et *subjective* des opportunités – appréhension que le régime tactique-stratégique permet justement d'éclairer.

Si le régime tactique-stratégique permet de spécifier cette aptitude particulière – la *virtù*, dans le vocabulaire de Machiavel – à identifier les opportunités qu'offre la *fortuna*, il pose en revanche une difficulté à la sociologie des régimes d'action. Lire les évolutions du contexte avec un œil de stratège, évaluer l'état d'un rapport de force, identifier les opportunités d'agir et savoir « saisir l'occasion », ne sont en effet pas donnés à tous, mais requièrent une habileté particulière, un « sens pratique tactique-stratégique » principalement acquis dans et par la conduite des luttes (et on appellera que *Le Prince* était destiné à aider Laurent de Médicis à acquérir une telle *virtù*). Or la sociologie pragmatique a, dans ses premiers développements, posé que la capacité à s'engager dans les différents régimes fait partie de l'équipement de base des acteurs de nos sociétés : c'est un modèle de compétence partagée que les chercheurs ont tout d'abord élaboré (Boltanski, 1990, 69), préférant reporter l'examen des modes d'acquisition de ces compétences (de fait implicitement naturalisées, même si leur caractère historique est rappelé) et des inégalités d'accès aux différents régimes. Or la réalisation d'enquêtes empiriques a rendu cette indifférence aux inégalités de plus en plus difficile à tenir, ainsi que le reconnaît N. Dodier : « Les recherches permettent de décrire de manière souvent très fine les formes d'engagement, de pressentir des différences entre acteurs. Mais elles manquent des outils méthodologiques et théoriques propres à rendre compte de ces variations » (Dodier, 2005, 20). La logique de la situation tend de nouveau à s'effacer, mais pas totalement et cette fois de manière pertinente, puisqu'au profit d'une enquête sur l'histoire des personnes, au cours de laquelle ils ont – ou non – acquis les compétences qu'exige l'engagement dans un régime particulier. La question des modes de transport et de sollicitation de ces compétences se trouve immédiatement posée, et c'est vers des schèmes d'analyse dispositionnels – pourtant honnis lorsque le modèle des cités a été initié – que les chercheurs se sont tournés pour y apporter une réponse⁷.

L'apport du modèle des cités et de ses prolongements pour l'analyse des mobilisations ne se limite pas à cet aspect. D'autres travaux de L. Boltanski proposent des outils de réflexion sur les ressorts et les formes de différentes critiques, celles de l'humanitaire et du capitalisme spécialement (Boltanski 1993 ; Boltanski et Chiapello, 1999), tandis que Francis Chateauraynaud et Didier Torny ont étudié les lanceurs d'alerte au principe de certaines mobilisations (1999) et que L. Thévenot s'intéresse au rôle de la « familiarité d'expériences voisines » dans la constitution de collectifs militants fondés sur la proximité (Thévenot, 2006, chap. 8). Les travaux d'Eric Doidy montrent comment la pratique contestataire articule différents régimes, dont certains (comme la violence ou la compassion) peuvent compromettre la réussite de

⁷ Ainsi les recherches de Barbot (2002) et Dodier (2003) lorsqu'ils abordent les reconversions des acteurs engagés dans la lutte contre le sida, ou celles de Breviglieri (2006) sur les inégales aptitudes à occuper un logement.

l'action planifiée par les militants (Doidy, 2004). Eux aussi attentifs au pluralisme des formes d'engagement dans le monde et à leurs possibles contradictions, ceux de Luca Pattaroni (2007) sur le mouvement squat insistent en outre sur la définition de *biens communs* qu'exige la légitimation publique d'une action menée sous forme d'occupation de propriétés privées⁸.

Mais ce sont sans doute les travaux de Daniel Cefaï et de Danny Trom qui constituent la principale contribution de la sociologie pragmatique à ce domaine de recherche. Le premier montre que l'expression de doléances doit se plier à une *grammaire de la vie publique*, laquelle passe par exemple par des formes de dramaturgie et de rhétorique spécifiques, pour pouvoir être accueillie comme légitime. Modèle de la compétence et cadrage sont alors articulés pour rendre compte des capacités des acteurs à « produire des actions pratiques et [à] formuler des énoncés langagiers cohérents et pertinents, et, sur le fondement de contraintes de publicité, d'improviser, de s'orienter et d'intervenir dans les affaires publiques » (Cefaï, 2001, 78)⁹. Le second envisage les mobilisations comme un type particulier de *performances* (comme accomplissement d'une action complexe en contexte) relevant d'une mise en forme politique d'un collectif. Le concept de grammaire est une nouvelle fois mobilisé pour pointer que les mobilisations doivent s'inscrire dans un ordre de motif spécifique, activant un sens du juste et référant à un bien commun, par lequel s'exprime pratiquement leur dimension normative (Trom, 2001). Cette approche inspirée de C. Wright Mills (1940) refuse de considérer que les idées (la connaissance et le partage des revendications d'un mouvement, par exemple) sont un préalable à l'engagement dans l'action collective, pour plutôt appréhender ces idées – et plus précisément leur formalisation et leur expression sous forme de discours publics – comme des composantes de cette action, redevables d'une étude en situation.

4 Conclusion

Les deux approches théoriques du cadrage et des cités représentent pour l'étude des mobilisations à la fois des sources d'inspiration heuristiques et des pièges redoutables. Toutes deux s'exposent en effet à un même écueil, celui d'une appréhension intellectualiste des processus contestataires, qui rabat les logiques d'engagement à la seule « force des idées » que diffusent les organisations de mouvement social et réduit leur activité à la production de discours. L'accent porté sur la « robustesse », la « cohérence » ou la résonance des discours, programmes et autres raisons d'agir que ces organisations adressent à un public de sympathisants ou de militants potentiels expose à donner à ce « travail de la signification » une prééminence dans les faits

⁸ La notion proche de « biens en soi » est également développée par Dodier (2003) pour désigner les enjeux défendus au sein de la lutte contre le sida.

⁹ L'insistance de Cefaï sur la cohérence et la pertinence des énoncés indique toutefois que les avancées pragmatistes qu'il propose ne sont pas non plus exemptes d'une certaine pente intellectualiste.

assez douteuse. Dans le même temps, chacune d'elles attire l'attention sur ce que la pratique militante doit à son caractère *situé*. Une approche du cadrage davantage conforme à son inspiration interactionniste invite à reconstruire le contexte direct dans lequel les agents définissent une situation comme redéivable d'un engagement, tandis que la démarche pragmatique exige de suivre ces mêmes agents dans les différentes situations qu'ils traversent pour identifier les diverses compétences qu'exige la pratique contestataire. C'est dans cette direction, qui appelle une méthodologie basée davantage sur l'observation ethnographique directe que sur des logiciels d'analyse de discours, que ces deux approches devront se tourner pour affirmer leur potentiel heuristique ; par ses propositions méthodologiques, le dernier ouvrage de D. Cefaï (2007) livre d'utiles pistes pour une telle étude de l'action contestataire en train de se faire.

Cependant, pour salutaire qu'elle soit, il n'est pas sûr que cette attention à la dimension située, certes décisive, de la pratique protestataire soit en elle-même suffisante. L'ordre de la situation ou de l'interaction n'épuise pas le sens de ce qui s'y joue, et Goffman rappelait lui-même qu'en regard de l'analyse de la structure de la vie sociale, sa perspective ne traitait « que de ce qui est secondaire » (Goffman, 1991, 22). L'articulation de ces deux approches situationnelles à une perspective davantage structurelle, et plus spécialement attentive à la différenciation de nos sociétés en une multiplicité d'univers sociaux dotés de normes et de modes de fonctionnement propres (Dobry, 1995), pourrait de ce point de vue constituer un apport substantiel, en premier lieu par le repérage de sites et contextes d'intériorisation de compétences, dispositions et appétences aux diverses pratiques militantes. On a proposé ailleurs (Mathieu, 2007) d'appeler *espace des mouvements sociaux* la zone du monde social au sein de laquelle s'acquiert, dans et par la pratique contestataire, et de manière inégale selon le degré d'intégration des agents, un ensemble de savoirs et savoir-faire, schèmes de perception et manières d'être, spécifiques à la conduite des mobilisations. Cette perspective, attentive aux inégalités de compétences à l'action collective, à leurs modes d'apprentissage, ainsi qu'aux contextes de leur acquisition et de leur actualisation, se donne précisément pour enjeu d'articuler approches interactionnistes ou pragmatiques et analyses davantage structurelles. La place manque nécessairement, au terme d'un article dont le propos était centré sur la discussion de modèles dotés d'une portée heuristique autonome, pour détailler les modalités de leur enchaînement dans une théorie de la différentiation sociale, et cela d'autant plus qu'on ne se cache pas qu'il ne s'agit que d'une des voies possibles, parmi une multiplicité d'autres, du dépassement de l'opposition sociologique classique entre « structure » et « action » (Sewell 1992).

5 Références bibliographiques

- Barbot, Janine. 2002. *Les malades en mouvements*. Paris : Balland.
- Benatouil, Thomas. 1999. Critique et pragmatique en sociologie. *Annales HSS*, 2(54) : 281–317.
- Benford, Robert D. 1993. Frame Disputes within the Nuclear Disarmament Movement. *Social Forces*, 3(71), 677–701.
- Breviglieri, Marc. 2006. « La décence du logement et le monde habité. » In Michel Peroni et Jacques Roux (dir.), *Sensibiliser. La sociologie dans le vif du monde*. Editions de l'Aube.
- Breviglieri, Marc, Luca Pattaroni et Joan Stavo-Debauge . 2003. Quelques effets de l'idée de proximité sur la conduite et le devenir du travail social. *Revue suisse de sociologie*, 1(29) : 141–157.
- Boltanski, Luc. 1990. *L'amour et la justice comme compétences*. Paris : Métailié.
- Boltanski, Luc. 1993. *La souffrance à distance*. Paris : Métailié.
- Boltanski, Luc et Eve Chiapello. 1999. *Le nouvel esprit du capitalisme*.Paris : Gallimard.
- Boltanski, Luc, Elisabeth Claverie , Nicolas Offenstadt et Stéphane Van Damme (dir.). 2007. *Affaires, scandales et grandes causes*. Paris : Stock.
- Boltanski, Luc et Laurent Thevenot. 1991. *De la justification*. Paris : Gallimard.
- Cefaï, Daniel. 2001. « Les cadres de l'action collective. Définitions et problèmes. » In Daniel Cefaï, Danny Trom (dir.), *Les formes de l'action collective*. Paris : EHESS.
- Cefaï, Daniel. 2007. *Pourquoi se mobilise-t-on?* Paris : La Découverte.
- Chateauraynaud, Francis et Didier Torny. 1999. *Les sombres précurseurs*. Paris : EHESS.
- Claverie, Elisabeth. 1994. Procès, affaire, cause. Voltaire et l'innovation critique. *Politix*, 26 : 76–85.
- Contamin, Jean-Gabriel. 2005. *La perspective du cadrage au révélateur du pétitionnement, Communication au 8^e congrès de l'AFSP*. Lyon.
- Corcuff, Philippe. 1996. Ordre institutionnel, fluidité situationnelle et compassion. *Recherches et prévisions*, 45 : 27–35.
- Corcuff, Philippe et Max Sanier. 2000. Politique publique et action stratégique en contexte de décentralisation. *Annales HSS*, 4 : 845–869.
- Dobry, Michel. 1995. *Réflexions à partir d'une analyse sociologique des crises politiques*, actes du séminaire du programme risques collectifs et situations de crise. Paris : IHESI.
- Dodier, Nicolas. 1993. Les appuis conventionnels de l'action. *Réseaux*, 62 : 63–86.
- Dodier, Nicolas. 1997. L'admission des malades. Histoire et pragmatique de l'accueil à l'hôpital. *Annales HSS*, 4 : 733–763.
- Dodier, Nicolas. 2003. *Leçons politiques de l'épidémie de sida*. Paris : EHESS, 2003.
- Dodier, Nicolas. 2005. Le laboratoire des cités. L'espace et le mouvement du sens critique. *Annales HSS*, 1 : 7–34.
- Doidy, Eric. 2004. Prévenir la violence dans l'activité militante. *Revue française de sociologie*, 3(45) : 499–527.
- Dutercq, Yves et Claudette Lafaye. 2003. Engagement et mobilisation de parents autour de l'école. *Revue française de sociologie*, 3(44) : 469–495.
- Fillieule, Olivier. 2005. « Requiem pour un concept. Vie et mort de la notion de structure des opportunités politiques. » In Gilles Dorronsoro (dir.), *La Turquie conteste*. Paris : éditions du CNRS.
- Gamson, William, Bruce Fireman et Steven Rytina. 1982. *Encounters with Unjust Authority*. Homewood : The Dorsey Press.
- Giugni, Marco et Florence Passy. 2006. *La citoyenneté en débat. Mobilisations politiques en France et en Suisse*. Paris : L'Harmattan.

- Goffman, Erving. 1991 [1974]. *Les cadres de l'expérience*. Paris : Minuit.
- Johnston, Hank et John A. Noakes (eds.). 2005. *Frames of Protest. Social Movements and the Framing Perspective*. Lanham : Rowman & Littlefield.
- Koopmans, Ruud et Paul Statham (eds.). 2000. *Challenging Immigration and Ethnic Relations Politics*. Oxford : Oxford University Press.
- McAdam, Doug. 1996. «Conceptual Origins, Current Problems, Future Directions.» In Doug McAdam, John D. McCarthy et Mayer N. Zald (eds.), *Comparative Perspectives on Social Movements*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Mathieu, Lilian. 2002. Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux. *Revue française de science politique*, 1(52) : 75–100.
- Mathieu, Lilian. 2007. L'espace des mouvements sociaux. *Politix*, 77 : 131–151.
- Mills, C. Wright. 1940. Situated Actions and Vocabularies of Motive. *American sociological Review*, 5 : 904–913.
- Pattaroni, Luca. 2007. «La ville plurielle. Quand les squatters ébranlent l'ordre urbain.» In Michel Bassand, Vincent Kaufman et Dominique Joye (dir.), *Enjeux de la sociologie urbaine*. Lausanne : PPUR.
- Sewell, William. 1992. A Theory of Structure: Duality, Agency, and Transformation. *American Journal of Sociology*, 98 : 1–29.
- Snow, David A. et Robert D. Benford. 1988. Ideology, Frame Resonance, and Participant Mobilization. *International Social Movement Research*, 1 : 197–217.
- Snow, David A. et Robert D. Benford. 1992. «Master Frames and Cycles of Protest.» In Aldon Morris et Carol McClurg (eds.), *Frontiers in Social Movement Theory*. New Haven & London : University of Yale Press.
- Snow, David A., Louis A. Zurcher Jr. et Sheldon Ekland-Olson. 1980. Social Networks en Social Movements: A Microstructural Approach to Differential Recruitment. *American Sociological Review*, 45 : 787–801.
- Snow, David A., E. Burke Rochford, Steven K. Worden et Robert D. Benford. 1986. Frame Alignment Processes, Micromobilization, and Movement Participation. *American Sociological Review*, 51 : 464–481.
- Thevenot, Laurent. 1994. Le régime de familiarité. *Genèses*, 17 : 72–101.
- Thevenot, Laurent. 2006. *L'action au pluriel*. Paris : La Découverte.
- Trom, Danny. 1999. De la réfutation de l'effet NIMBY considérée comme une pratique militante. *Revue française de science politique*, 1(49) : 31–50.
- Trom, Danny. 2001. «Grammaire de la mobilisation et vocabulaire des motifs.» In Daniel Cefaï, Danny Trom (dir.), *Les formes de l'action collective*. Paris : EHESS.